

**APPEL DE CANDIDATURES
CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 2
THÈME : ÉCOTOXICOLOGIQUE ET PERTURBATION ENDOCRINIENNE
Centre Eau Terre Environnement**

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 000 professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – dans les établissements d'enseignement du pays. Le Programme des chaires de recherche du Canada investit environ 265 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir certains des chercheuses et chercheurs les plus accomplis et prometteurs du monde.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé et des sciences humaines. Ils aident les Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. De plus, ils forment la prochaine génération de travailleurs hautement qualifiés grâce à la supervision d'étudiants, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres chercheurs.

Pour plus de renseignements sur le Programme des Chaires de recherche du Canada :
http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx

Exigences et habiletés particulières

- être une excellente chercheuse ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- avoir démontré qu'il ou qu'elle a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois qu'elle est ou qu'il est titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et étudiantes et futurs chercheurs et chercheuses;
- proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité.

Admissibilité des candidats

Seuls les candidates et candidats actuellement en poste à l'INRS au centre Eau Terre Environnement, sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature.

Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

L'INRS reconnaît le caractère essentiel de l'apport des femmes, des autochtones, des personnes qui font partie des minorités visibles ou ethniques et des personnes handicapées (groupes désignés) dans le cadre de la poursuite de sa mission. Il est conscient que ces groupes de personnes sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination en matière, entre autres, de recrutement, de sélection et de nomination pour les chaires de recherche du Canada ainsi que pour toute autre activité de recherche au sein de son établissement.

L'INRS est également sensible à l'importance d'accepter la diversité parmi sa communauté, diversité en matière de race, de couleur, de lieu d'origine, de religion, de statut d'immigrant, de statut d'autochtone, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'âge. Il se fixe des objectifs clairs pour favoriser l'équité à toute personne en se basant sur la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, tant en ce qui a trait au recrutement qu'aux nominations dans le cadre des chaires de recherche du Canada et aux activités étroitement associées à la mission de l'INRS. L'objectif de l'INRS est de maintenir une représentation équitable des groupes désignés au sein de son personnel et d'adapter en conséquence ses politiques et pratiques en matière de sélection de candidatures pour une chaire de recherche du Canada.

L'INRS invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées (groupes désignés) à soumettre leur candidature. De plus, l'INRS s'est engagé à atteindre des cibles en matière d'équité en lien avec ces quatre groupes d'ici décembre 2019.

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 s'adressent à des chercheurs et chercheuses ayant obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans et moins auparavant. Toutefois, à la condition de joindre une justification, un établissement peut proposer la candidature d'une professeure ou d'un professeur ou d'une chercheuse ou d'un chercheur qui, au moment de la mise en candidature, a dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales qui auraient pu avoir des répercussions sur le dossier de réalisation d'une ou d'un candidat. Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière de chercheur du candidat ou de la candidate en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille (section 7 du *curriculum vitae*).

Comment postuler ?

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir par courriel au plus tard le 22 janvier 2018, 17 h :

Le document à soumettre comprend un *curriculum vitae* ainsi qu'un résumé du programme de recherche (4 pages) qui comportera les éléments suivants :

- 1) Une démonstration de l'adéquation du *curriculum vitae* aux exigences du programme en insistant sur l'importance des réalisations pertinentes (maximum 1 page);
- 2) Les objectifs du programme de recherche proposé, les hypothèses fortes, la contribution potentielle à la connaissance et à la formation, de même que la pertinence sociétale des travaux et leur insertion dans le programme scientifique de l'INRS;
- 3) Les approches et les orientations méthodologiques des recherches proposées, leur caractère novateur et la qualité de l'environnement de recherche où elles se dérouleront;
- 4) Les bénéfices institutionnels potentiels qu'apporterait la candidature (maximum ½ page). Il importe ici que la personne démontre comment ses activités passées ont eu un effet structurant au sein de l'INRS et comment une chaire de niveau 2 permettrait une accélération de cet effet. Nous entendons par effet structurant une démonstration de la création d'équipes de personnes et de professeurs ou professeures qui ont des activités groupées, une animation scientifique structurée, des partenariats originaux, la création d'un milieu attractif pour des étudiants, des étudiantes et des stagiaires, etc. Il faut établir clairement la capacité de la candidate ou du candidat à accélérer cet effet structurant déjà bien démontré dans son dossier.

Le document est disponible sur le site Web de l'INRS :

<http://www.inrs.ca/recherche/appel-candidatures-chaire-recherche-canada>

La candidature sera sélectionnée tel que décrit dans la *Directive relative aux chaires de recherche du Canada* de l'INRS.

Veillez transmettre le tout à l'attention de :

Madame Josée Charest, directrice du service à la recherche et à la valorisation
Institut national de la recherche scientifique
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
josee.charest@inrs.ca